

---

# Les formations du bureau de la diffusion numérique des collections : développement et partage d'une pratique professionnelle des musées de France

Carine Prunet\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Service des musées de France – Ministère de la Culture et de la Communication – France

## Résumé

Le numérique irrigue naturellement les missions des quelque 1200 musées de France, fondées sur la conservation, l'étude, l'enrichissement et la diffusion des collections. Depuis plus de vingt ans, le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France (direction générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture) délivre conseil et expertise aux musées de France sur les sujets de l'informatisation, de la numérisation et de la mise en ligne des collections. Le bureau a ainsi décliné une offre de formation plurielle, initiale et continue, sur tout le territoire, relayée par des ressources professionnelles publiques librement accessibles à tous. A ce jour, c'est plus d'un millier de professionnels en exercice - personnels scientifiques, professionnels de la régie des collections, chargés de recherche, administrateurs de bases de données patrimoniales – ou de futurs professionnels du patrimoine, qui ont bénéficié de ces sessions partout en France. Au-delà de sensibiliser concrètement et en profondeur aux enjeux et perspectives du numérique patrimonial, que le besoin des publics visés relève de l'acquisition des piliers de connaissance ou de la montée en compétence par l'actualisation, l'approfondissement ou la découverte, ces formations et les publications associées visent à développer auprès de ces équipes, au plus près des collections, une culture professionnelle de la donnée patrimoniale, corollaire de l'administration de la connaissance, de la bonne gestion et de la valorisation des collections publiques françaises.

---

\*Intervenant